

# Les folles dépenses du CCE d'Air France

Le *Nouvel Obs* s'est procuré le rapport d'expertise des comptes du Comité central d'entreprise de la compagnie aérienne. Nous en publions de larges extraits.

Publié le 14 janvier 2010 à 12h44

Les révélations du *Figaro* sur un trou de plus de 20 millions d'euros dans les comptes du Comité Central d'Entreprise d'Air France, ainsi que sur les pratiques douteuses de la direction remerciée le 3 novembre dernier, ont fait l'effet d'une bombe au sein de l'entreprise. Les élus du CCE ont pris connaissance, le lundi 11 janvier, lors d'une réunion qui s'est prolongée tard dans la soirée, d'un rapport d'expertise du cabinet INA (proche du syndicat FO). Il a été commandité par Jean-Yves Quinquenel, du Syndicat National des pilotes de ligne, qui a accepté une mission temporaire d'audit des comptes du CCE.

Ce rapport épais, dont *Le Nouvel Observateur* a pu se procurer une copie, épingle une gestion calamiteuse, des "déficits budgétaires chroniques", un "environnement comptable et financier sinistré", et l'engagement de dépenses, dont certaines ne semblent pas justifiées, ou dont la nature semble éloignée de l'objet social et culturel du CEE.

L'essentiel des problèmes financiers du CCE et des Comités d'Etablissement d'Air France (dont le budget annuel total s'élève à une soixantaine de millions d'euros) vient du gonflement incontrôlé de ses effectifs et de la sa masse salariale, et donc de la progression déraisonnable de ses frais de fonctionnement : 22% (de 11,2 à 13,7 millions d'euros) entre 2006 et 2008.

Pas de preuves concrètes d'enrichissement personnel dans ce document, mais des éléments de train de vie pour le moins déplacé d'une poignée de haut cadres du CCE, sous la direction de l'ex-secrétaire général François Cabrera (CFDT).

Nous publions ici le florilège des dépenses et pratiques les plus douteuses, relevées par les auditeurs de l'INA :

**Le 4 septembre 2009, l'ensemble des syndicats représentatifs d'Air France a demandé aux élus de lancer une expertise (...)**

Ses conclusions :

-situation structurellement déficitaire du CCE au cours des trois derniers exercices clos (...)

**Florilège des dysfonctionnements :**

- Absence de concertation et d'implication des utilisateurs.  
- Les différents pôles comptables ont été totalement mis à l'écart au niveau de leur participation au projet qui a été managé directement par le directeur général du CCE

(...)

18/1

Paiements retardés des fournisseurs, voire même refus de paiement de certains fournisseurs. Non règlement de la totalité des versements bimensuels au niveau des approvisionnements des CE pour novembre et décembre 2009 (..)

Conclusion : les procédures d'achats sont, au 15 novembre, tellement dégradées que la fiabilité des processus peut être remise en cause et déboucher sur un refus de certification par le Commissaire aux comptes, (pour les comptes clos au 31 décembre 2009).

(...)

- Séminaire marketing du 10 au 12 décembre 2009 à Lisbonne pour 25 personnes pour un montant total de 15.775 euros

....

#### Autres achats de promotion publicitaire :

- 3.000 stylos marqués logo CCE Air France soit 1.350 euros HT + 100 coffrets métalliques contenant un stylo design avec marquage soit 1.595 euros HT + frais + 250 stylos , 4.362,41 euros TTC + 20000 stylos au logo CCE Air France, 1.365,83 euros TTC + 20000 stylos au logo CCE Air France : 1365,83 euros TTC + 2000 stylos au logo CCE : 1.427,26 euros TTC
- 50 cadres photos numériques (...) et 400 sets encens personnalisés logo CCE , facture 7.754,80 euros TTC
- 50 organisateurs en cuir, 626,56 euros
- 40 montres, modèle femme (...) et 60 montres, modèle homme (...) 10.775,96 euros TTC
- 1000 trousse de toilette, 8.711,66 euros TTC+ 3500 trousse de toilette au logo CCE Air France, 29.383,32 euros TTC
- 300 souris informatiques au logo CCE : 5.301,58 euros TTC
- 50 parapluies golf marquage logo : 783,38 euros TTC
- 300 clés USB conditionnées dans une boîte cadeau : 4.604,60 et 2.539,11 euros TTC
- 1000 casquettes : 3.666,13 euros TTC

(...)

#### Réceptions et manifestations :

- Cocktail dinatoire de 175 personnes du 18 janvier 2007 (vœux au personnel CCE d'Air France) : 3.530,42 euros TTC
  - Soirée au César Palace du 28/09/07 (soirée personnel Air France)
  - Facture Cesar Palace 28.000 euros et 300 euros TTC- + 8.400 et 300 euros
  - Visite pour tester la qualité du Cesar Palace : 440 euros TTC
  - Champagne : 3.125,86 Euros TTC et 215,28 Euros TTC
  - Cocktail pour les vœux 2008 au personnel :, (...) : 12.801,98 euros.
  - Soirées sur les bateaux parisiens
  - 1) Croisière « dîner prestige » pour 50 personnes : 9.357 euros TTC
  - 2) Facture péniche Charleston : 9.136 euros TTC
  - 3) Soirée du 8 Novembre 2008, sur base 250 personnes
  - Repas 22.533, 84 euros - Eclairage, lyre et deux totems : 1.067,40 euros - Spectacle : 4.700 euros TTC
  - Achat de champagne sans facture mais uniquement sur la base d'une pièce comptable : 121 bouteilles Henri Abele pour 2238,91 euros TTC
- (....)

18/2

### Prise en charge par le CCE Air France de dépenses à vocation personnelle :

- Frais de nourriture (non agréé par le CCE d'Air France) remboursés sur la base de justificatifs à Monsieur (...) pour la garde de ses enfants, soit sur l'exercice 2007 une charge non exhaustive de 1.205 euros et sur l'exercice 2008 une charge de 4.510 euros.
- Prise en charge par le CCE Air France de contraventions, normalement à la charge des contrevenants Stationnement gênant
- Prise en charge de frais de loyers et charges locatives (taxes ordures ménagères) et divers de certains élus et salariés :
  - Monsieur (...) 1.225 X 5 = 6.125 euros + 1.200 euros de frais d'agence soit au total 7.325 euros sur 2007, 14.700 euros sur 2008 et 1225 euros par mois sur 2009 ; un bail d'habitation a été signé en août 2007 entre monsieur (...) et le CCE d'Air France représenté par Monsieur Cabrera Pour monsieur (...) pour une maison d'habitation à Orry la Ville. Le bail a une durée de 3 ans moyennant un loyer de 1.200 euros et 25 euros de charge. Ce bail a été résilié par Monsieur Cabrera le 30 septembre 2009 suite à sa démission.
- Madame (...) - 5.672 euros sur 2007, 8.784 euros sur 2008, 740 euros par mois sur 2009.
- Monsieur (...) - 8.880 euros et 740 euros par mois sur 2009.

- Réponses apportées par Monsieur François Cabrera : « les dépenses relatives aux actions publicitaires et aux réceptions entrent dans le budget de communication interne et externe du CCE (...) Pour ce qui concerne les loyers pris en charge par le CCE, cette pratique n'est que le prolongement de l'application du protocole central d'Air France à deux élus du CCE d'Air France.

Des engagements de dépenses réalisés sans respecter les procédures d'autorisation prévues par les processus achats :

- pas de lancement d'appel d'offres dans le cadre du projet de migration informatique ; (...)

L'intégralité des engagements de dépenses n'est pas validée par la direction des achats.  
- Flux et dépenses engagées par cartes bancaires

Concernant une carte bancaire nominative HSBC Gold Visa Business au nom de Monsieur F.C., et une carte CCE Air France LCL Visa Affaires au nom de Madame S.J.

« Des analyses effectuées, nous pouvons conclure que la nature des dépenses engagées a trait aux principales rubriques suivantes :

- Billets d'avion
- Chambres d'Hôtel
- Dépenses de restauration
- Locations de véhicules
- Carburant ... »

18/3

## **Analyses des primes exceptionnelles**

« L'analyse met en avant le versement de 44.924 euros de prime exceptionnelle à M (...), soit un peu plus de 12% du total des primes exceptionnelles versées en 2008. Nous n'avons pu approfondir nos travaux pour s'assurer que M (...) est encore salarié du CCE d'Air France, et les raisons pour lesquelles la prime qui lui a été versée en 07/2008 est aussi importante. »

## **Déplacement à Pekin septembre 2008**

Dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération Française Handisport, le CCE Air France emmène 11 salariés handicapés d'Air France à la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques de Pékin en 09/08.

Mais il se glisse notamment dans ce voyage, qui totalise 19.744 euros en frais d'hébergement, 3 personnes qui ne font pas partie de la « Mission Handicap d'Air France », dont un membre de la Direction d'Air France et son épouse...

« Ces personnes sont effectivement salariées d'Air France, mais nous n'avons pas eu confirmation de l'existence d'un handicap les concernant. »

## **Analyse des locations de véhicules sur 2009**

Cette annexe recense une cinquantaine de noms de conducteurs qui ont loué des véhicules chez Hertz, locations facturées au CEE sur l'année 2009.

En face de beaucoup de ces numéros de factures, dont certaines concernent des locations de Mercedes, notamment une journée à Lisbonne, figure la mention « besoin professionnel ? »

En face de la location de Monsieur (...), père d'un haut cadre du CCE, figure l'annotation « pas de fonction au sein du CCE + location Week End »

Sous la rubrique, « synthèse générale », le rapport conclut de la manière suivante :

### **Déficits**

La « rentabilité financière » est « fragilisée » par : « des déficits budgétaires chroniques sur les 4 derniers exercices, soit près de 15 millions d'euros depuis 2005 (...) ; des emplois structurellement supérieurs aux ressources (le CCE d'Air France vit au-dessus de ses moyens) ; une progression des frais de fonctionnement de près de 2,4 millions d'euros sur 4 ans ; une augmentation constante des frais de personnel de 7,7% entre 2004 et 2008 avec un effectif à la hausse de 6,3% (...) ; et un poids conséquent de certaines structures du patrimoine (Domaine de Lassy, Gassin) ».

La trésorerie est « structurellement déficitaire, ne retrouvant l'équilibre qu'au travers de versements exceptionnels d'Air France » : « le besoin de trésorerie est en effet chronique à partir du 3ème trimestre » et les « équilibres ne se font que grâce à des décalages de règlements fournisseurs et organismes sociaux et grâce aux versements de flux » exceptionnels, comme ceux d'Air France en novembre 2009 (pour 3 millions d'euros) et en décembre 2009 (pour 10 millions d'euros).

18/4

## Gestion

En ce qui concerne la « gestion de trésorerie », on note des « écarts entre la prévision et la réalité (...) en raison de l'environnement dégradé du suivi des flux comptables et financiers ».

« L'environnement comptable et financier » est « sinistré ». (...) « Ces défaillances avaient déjà été relevées en partie sous forme de réserves dans le rapport annuel du Commissaire aux comptes » sur les comptes 2007.

(...)

## Personnel

Du personnel est rémunéré mais n'a plus « d'emploi effectif au sein de la structure ». Il n'y a pas de « maîtrise des effectifs et de la masse salariale » : **les effectifs ont progressé de 48 % entre 1999 et 2008.**

L'OBS

(Par le service économique du Nouvel Obs)

L'Obs

18/5